Description du rôle : responsabilité des arbitres

# Membre du comité directeur en charge des arbitres

## Tâches

* Prendre en charge la planification stratégique de l'arbitrage au sein de l'association régionale.
* Gestion du département des arbitres en termes de personnel et d'organisation.
* Responsabilité de la formation continue des arbitres/juges de ligne et des marqueurs.
* Soutenir et accompagner les arbitres dans la gestion de leur carrière.
* Répartition des arbitres/joueuses pour les matchs de l'association régionale (à l'exception des matchs nationaux, qui sont répartis par la CFA).
* Responsabilité de l'élaboration et des adaptations permanentes du règlement des arbitres.
* Participer activement à l'élaboration du budget annuel pour le domaine des arbitres et le contrôler.
* Participation à la conférence des arbitres de Swiss Volley.
* Personne de contact pour Swiss Volley dans le domaine de l'arbitrage.

## Profil

* De l'enthousiasme, une capacité de compréhension rapide, un talent d'organisation et un sens aigu des responsabilités
* Équité et neutralité
* Pensée en réseau et méthode de travail orientée vers les solutions
* Expérience de direction
* Bonne compréhension des règles
* Un engagement fort
* Une expérience en tant qu'arbitre régional ou national avec un réseau correspondant est un avantage.

## Dates

* Selon l'année associative
* Conférence des arbitres Mars et octobre

## Personne de contact Swiss Volley

* Secrétariat général de Swiss Volley info@volleyball.ch

## Rôles dans le Volley Manager

* Responsable arbitres
* Convocation des arbitres

Responsable de l’arbitrage de l'association régionale de volleyball

**Fonction : membre bénévole du comité directeur - responsable de l'arbitrage**

**Lieu : [association régionale] (travail flexible, réunions et conférences ponctuelles)**

En tant que responsable de l'arbitrage, tu diriges la planification stratégique et organisationnelle du département. Tu es la personne de contact centrale pour les arbitres au sein de l'association régionale et tu t'occupes, en collaboration avec la commission régionale d'arbitrage (CRA), de la formation continue, de la planification des engagements et du développement de la carrière. Ton travail contribue largement à la qualité et au développement ultérieur de l'arbitrage dans la région.

## Tes tâches principales:

* Planification et gestion stratégiques:
	+ Prendre en charge la planification stratégique de l'arbitrage.
	+ Diriger les réunions de la CSR et représenter le domaine d'activité en interne et en externe.
* Formation et développement:
	+ Formation continue des arbitres, des juges de ligne et des marqueurs.
	+ Soutenir et accompagner les arbitres dans la gestion de leur carrière.
* Règles et règlements:
	+ Responsabilité de l'élaboration, de l'adaptation et du respect du règlement des arbitres.
	+ Collaboration avec la responsabilité "Championnat" lors de l'élaboration des règlements.
* Planification des interventions et du personnel:
	+ Responsabilité de la répartition des arbitres et des juges de ligne dans la région.
* Communication et coopération:
	+ Personne de contact pour Swiss Volley dans le domaine de l'arbitrage.
	+ Participation à la conférence des arbitres de Swiss Volley (mars et octobre).
* Budget et contrôle:
	+ Responsabilité du budget de l'arbitrage et de son respect

## Ton profil

### Qualifications professionnelles:

* Une expérience en tant qu'arbitre régional ou national est un avantage.
* Bonne compréhension des règles et réseau correspondant.

### Caractéristiques personnelles:

* Enthousiasme, talent d'organisation et sens des responsabilités.
* Équité, neutralité et méthode de travail orientée vers les solutions.
* Expérience de direction et engagement élevé.
* Avoir plaisir du travail bénévole et de la collaboration avec une équipe engagée.

## Volume horaire:

* Participation aux réunions du comité et aux conférences des arbitres (mars et octobre).
* Organisation permanente et planification des interventions conformément aux exigences de la Compétition.
* Traitement des demandes et des projets selon le plan annuel.